



CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE « SUR LES RAILS »

Entre les soussignés :

Collectif Mobil Casbah

378 Route de Sainte-Luce - 44300 NANTES

Représenté par Bertrand SEGALEN en sa qualité de Président

N° SIRET : 434 896 106 00037 - Code APE : 9001 Z - Licences n° : PLATESV-R-2021-011605

Contact administratif : Anaïs Le Carvenec, 02 53 97 54 92 – administration@mobilcasbah.fr

Ci-après dénommé LE PRODUCTEUR d'une part

COMMUNE DE CLISSON

3 Grande Rue de la Trinité - 44190 CLISSON

Représentée par Madame Laurence Luneau, Maire de Clisson, dûment mandaté par délibération du Conseil Municipal en date du 14 septembre 2024

N° S.I.R.E.T : 21440043400012 - Code APE/NAF : 9499Z

N° de Licence : 1-1078401 / 2-1078402 / 3-1078403

Contact administratif : Florian Marquet, 0680626183 / 0240801786, responsable service culture mairie de Clisson / fmarquet@mairie-clisson.fr

Ci-après dénommé L'ORGANISATEUR d'autre part

Il est exposé ce qui suit :

A - LE PRODUCTEUR dispose du droit de représentation en France du spectacle intitulé « **Sur les rails** » de la **Cie Lombric Spaghetti** pour lequel il s'est assuré le concours des artistes nécessaires pour la représentation suivante :

Nombre de représentation : **1 représentation**

Date de la représentation : **Le 31 janvier 2025**

Lieu de la représentation : **salle de l'Espace Arlekino**

Accès au spectacle : **payant**

Durée de la représentation : **55mn**

Horaire installation : **à préciser ultérieurement**

B - L'ORGANISATEUR s'est assuré de la disposition du lieu dont le producteur déclare connaître et accepter les caractéristiques techniques. Ceci exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1 : OBJET

LE PRODUCTEUR s'engage à donner, dans les conditions définies ci-après, une représentation

du spectacle susnommé, sur le lieu précité.

Article 2 : OBLIGATIONS DU PRODUCTEUR :

LE PRODUCTEUR fournira le spectacle entièrement monté et assumera la responsabilité artistique des représentations. En sa qualité d'employeur, il assumera les rémunérations, charges sociales et fiscales comprises du personnel attaché au spectacle et engagé par lui. LE PRODUCTEUR assume en outre la responsabilité de la fourniture et du transport des décors, costumes, accessoires et d'une manière générale de tous les éléments nécessaires à la représentation. LE PRODUCTEUR s'engage à communiquer à l'ORGANISATEUR toutes les informations techniques nécessaires à la mise en place du spectacle.

Article 3 : OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR

L'ORGANISATEUR fournira le lieu de représentation en ordre de marche, y compris le personnel nécessaire aux déchargement et rechargement, aux montage et démontage, et au service des représentations. En sa qualité d'employeur, il assumera les rémunérations, versement des charges sociales et fiscales de ce personnel.

L'ORGANISATEUR fera son affaire de toutes les demandes administratives en temps opportun et du paiement des impôts, taxes, droits d'auteurs (SACEM) ou autres afférents au spectacle qu'il organise. (Liste fournie en pièce jointe). Ce spectacle nécessite une déclaration à la SACEM. La fiche est ci-jointe.

L'ORGANISATEUR assurera en outre le service général du lieu (accueil, catering...)

Une fiche technique détaillant les conditions matérielles du spectacle (technique, accueil) est jointe, celle-ci fait partie intégrante du présent contrat.

1 loge sera mise à disposition des artistes.

La Restauration des 5 membres de la compagnie feront l'objet d'une prise en charge directe du midi au soir.

Article 4 : PUBLICITE-COMMUNICATION-INVITATIONS

En matière de publicité et d'information, l'ORGANISATEUR s'efforcera de respecter l'esprit général de la documentation fournie par le PRODUCTEUR. Les photos, affiches et autres documentations ne pourront pas être retouchées, transformées, coupées sans l'autorisation préalable du PRODUCTEUR. Les textes devront être validés au préalable par le Producteur.

Des affiches pourront être fournies sur demande au Producteur.

L'organisateur s'engage à mettre des invitations à disposition du Producteur en nombre entendu entre eux.

Article 5 : PRIX ET REGLEMENT

L'ORGANISATEUR s'engage à verser au PRODUCTEUR en contrepartie de la présente cession, sur présentation de factures la somme de :

2200€ HT correspondant à la Cession du spectacle

Soit 2200 € HT + 121 € (TVA à 5,5%) = 2321 € TTC

Le règlement des sommes dues au PRODUCTEUR par L'ORGANISATEUR, sera effectué par virement sur dépose de facture sur Chorus Pro (IBAN : FR76 1027 8361 7300 0129 3790 162 – BIC : CMCIFR2A).

physique des artistes. Le sol est donc d'une importance capitale dans la bonne tenue et la faisabilité du spectacle.

Pendrillonnage à l'allemande.

DISPOSITIFS TECHNIQUES SON

- **Console** : console son de type Berhinger x32 producer.
- **Diffusion façade** : Un système adapté à la taille du lieu avec 2 têtes sur pieds et 1 sub à Jardin.

Exemple :

- 2 DXR 10 et 1 sub DXS 15 pour une jauge de 100 à 200 personnes.
- 2 ou 4 PS15 et 1 sub ls 1200 pour une jauge supérieure.

En cas de jauge supérieure à 250 personnes, contacter le régisseur afin d'estimer le dispositif pour une couverture sonore optimale (par exemple augmenter le nombre de têtes à la face pour plus de couverture).

- **Retour** : 1 enceinte type retour de 10 pouces minimum au lointain du plateau, au mitard.
- **Micros** :

La cie est autonome sur les micros :

- 1 paires de statique Oktava
- 1 micro plaque type sm91
- 1 kit H.F pour le cavakino
- 1 kit H.F + cellule omni pour 1 comédiens.
- 1 micro chant
- Un téléphone.

La Cie utilise 2 liaisons HF audio dans les bandes légales vers les 630 MHz.
Veillez à laisser ces fréquences libres pour le spectacle et les balances. Merci

- Patch :

Numéro	Mic
1	Carte son ordi L (en régie)
2	Carte son ordi r (en régie)
3	
4	H.F Comédiens

5	H.F musicien
6	
7	Téléphone
8	
9	Grosse caisse
10	Orgivelle L (pince fournie par cie)
11	Orgivelle R (pince fournie par cie)
12	Micro chant (pied fourni par la cie)
13	Relais feu rouge

- **Câblages :**

La cie est autonome en modules.

DISPOSITIFS TECHNIQUES LUMIERE

La compagnie fournit la console (composée d'un ordinateur et d'un écran tactile 24 pouces), le lampadaire (ch 101), la rampe à led (ch 102 et 103) ainsi que le feu rouge et les gélamines.

Tout le reste (gradateurs, systèmes d'accroches, dmx, prolongs élec...) est à la charge de l'organisateur.

- **Matériel nécessaire :**

- 5 x Pc 1Kw
- 15 x PAR 64 CP 62
- 4 x PAR 64 CP 60
- 2 x découpes 28°-54° (type 613)
- 1 découpe 16°-35° (type 614)
- 1 éclairage de salle homogène et graduable depuis la console
- 1 machine à brouillard contrôlable en dmx
- 27 gradateurs de 2Kw (salle comprise).
- Gélamines utilisées : Rosco 101, 119 ; Lee 249, 205 (voir le tableau en annexe)

Pour toute adaptation, ne pas hésiter à contacter Violette pour voir ensemble les modifications possibles.

Hauteur de réglage idéale : 6 m.

Tableau gélamines

	Rosco 119	Rosco 101	Lee 249	Lee 205
Pc 1Kw	5		5	
Découpe 1 Kw	3		1	2
PAR		8		

GENERALITES

- La compagnie voyage en minibus et remorque. L'attelage fait environs 11m de long. Merci de prévoir un accès et un stationnement appropriés.



- **Pour les besoins du spectacle, nous avons besoin de 3 pommes.**

CONDITIONS D'ACCUEIL

- 6 en tournée.
- Prévoir une loge pour 3 personnes et/ou un lieu d'échauffement avec un point d'eau.
- Repas : En cas de représentation en soirée (à partir de 20h), prévoir un repas traiteur après le spectacle et seulement un encas avant (fruits, barres de céréales, fruits sec..)

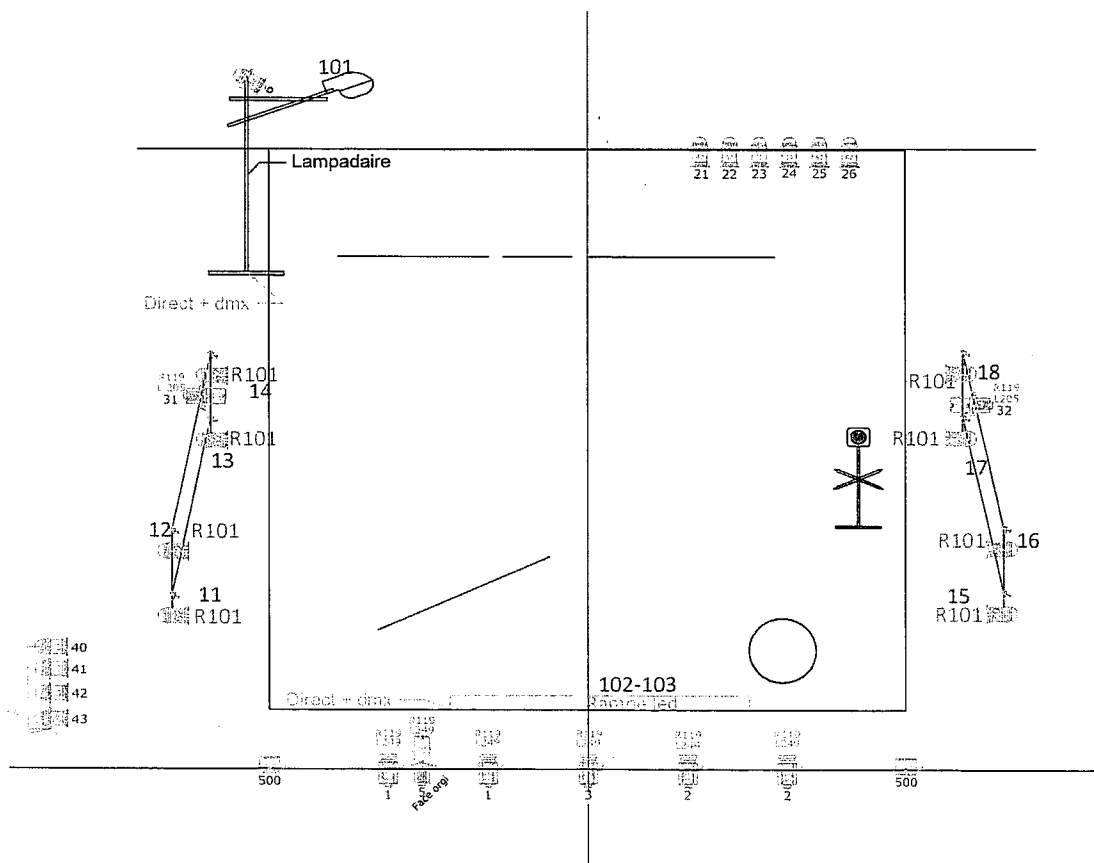
Les membres de notre équipe sont attentifs à l'impact écologique de leur travail et souhaitent limiter leurs demandes en termes de catering aux besoins réels et en ce sens. Dans la mesure de vos possibles évidemment, merci de privilégier le vrac pour le plus de produits possibles et les ustensiles en dur, non jetables, pour la vaisselle. Idem, privilégier les produits locaux, bios, de saison et/ou disponibles via les circuits courts.

L'équipe appréciera :

- repas chauds
- Eau - fontaine à eau / Jus bio
- Thé vert et infusion + boule à thé - en Vrac environ 100 gr
- Café : Évitions autant que possible les sticks en plastique.
- fruits de saison + bananes / fruits secs (amandes, noix de cajou, noisettes...)
- fromages + pain
- biscuits sucrés / chocolat
- Spécialités locales.
- Bières blondes locales.

Et partager un verre avec vous après le démontage !

PLAN DE FEU



CONTACTS

Contact Régisseuse général & lumière

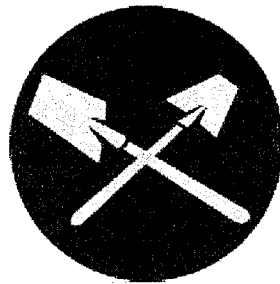
Violette Le Saux 06.43.73.63.78 / lesaux.v@gmail.com

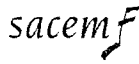
Contact Régisseur son

Guillaume Patissier 06.75.25.10.90 / guillaumepatissier@gmail.com

Contact Diffusion/Tournée

Benoit Crespel 06.14.47.43.37 / lombriospaghetti.diff@gmail.com





PROGRAMME DES ŒUVRES DIFFUSÉES

RÉSERVÉ À LA SACEM

• Date(s) et heures(s) de diffusion le _____ à _____ Durée du spectacle h _____ m _____
 le _____ à _____ Durée du spectacle h _____ m _____

• Nom de la salle
 Code postal _____ Ville _____

• Nom de l'organisateur
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____

• Nom du chef d'orchestre, de l'interprète (musique vivante) NICOLAS DELAQUEZE , GILDAS LABARTA, BENOIT CRESPEL

• Nom du sonorisateur (musique enregistrée)
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____

Montant des droits HT
 Code UO C 0 4
 Genre _____ Catégorie _____
 Ref.Client _____
 Contrat _____
 Ctr. Tournée _____
 Mois de règlement 2 0
 Salle de musique actuelle

MODE DE DIFFUSION (cocher la case correspondante)

- Musique vivante (orchestre, musiciens, interprètes...)
 Pour un interprète utilisant une bande son en accompagnement musical, cocher la case « musique vivante ».
- Musique enregistrée
- Film-Vidéo Version Originale
 Version Française

À quel sert ce programme ?

Il permet de répartir aux auteurs, compositeurs et éditeurs de musique dont vous diffusez les œuvres, la part de droit d'auteur qui revient à chacun. En leur nom, nous vous remercions de le rédiger avec précision et très lisiblement et de l'adresser après la manifestation musicale concernée à la délégation régionale Sacem avec laquelle vous êtes en relation.

Même si vous n'avez pas toutes les informations souhaitées, merci de bien vouloir indiquer celles dont vous disposez.

À COMPLÉTER EN LETTRES MAJUSCULES

Titres des œuvres diffusées ou interprétées	Genre ⁽¹⁾	Noms des compositeurs et/ou auteurs ⁽²⁾	Noms des arrangeurs, des improvisateurs de jazz	Durée minutes secondes
Exemple LA MONTAGNE EST BELLE	CHANSON	SOPHIE ALBANI	PIERRE NEJEDIC	0 3 1 0
1 DREAM OF SPAGHETTI TRAIN	INSTRU	N. DELAQUEZE , G. LABARTA, B. CRESPEL	N. DELAQUEZE , G. LABARTA, B. CRESPE	0 5 1 1
2 LOMBRIC STATION	INSTRU	N. DELAQUEZE , G. LABARTA, B. CRESPEL	N. DELAQUEZE , G. LABARTA, B. CRESPE	0 2 8
3 RODEO BARRIERES SHOW	INSTRU	N. DELAQUEZE , G. LABARTA, B. CRESPEL	N. DELAQUEZE , G. LABARTA, B. CRESPE	0 6 5 3
4 THE BLUES OF LOMBRIC STATION	INSTRU	N. DELAQUEZE , G. LABARTA, B. CRESPEL	N. DELAQUEZE , G. LABARTA, B. CRESPE	0 7 3 2
5				
6				
7				
8				

(1) Chanson, instrumental, improvisation de jazz, sketch, poème...

(2) Pour les œuvres audiovisuelles indiquer le nom du producteur et du réalisateur.

Article 6 : ASSURANCES

Le PRODUCTEUR devra faire son affaire personnelle de souscrire toute police d'assurances pour les risques lui incombant.

L'ORGANISATEUR déclare avoir souscrit toutes les assurances nécessaires à la couverture des risques lui incombant (matériel, spectacles en plein air, responsabilité civile, dommages dans la salle de spectacle et alentours, ...).

Article 7 : CAPTATION AUDIOVISUELLE

En dehors des émissions d'informations radiophoniques ou télévisées d'une durée de trois minutes maximum, tout enregistrement ou diffusion, même partielle du spectacle devra faire l'objet d'un accord préalable particulier.

Article 8 : LOI ET ANNULLATION DU CONTRAT

Le présent contrat est régi par la loi française. Le contrat se trouverait suspendu ou annulé de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte dans tous les cas reconnus de force majeure.

Toute autre annulation du fait de L'ORGANISATEUR entraîne pour celui-ci l'obligation de verser au PRODUCTEUR la totalité des sommes prévues au contrat.

Dans le cas d'un spectacle en plein air, en cas d'intempéries ou autres perturbations météorologiques (canicule...), L'ORGANISATEUR peut prévoir, un lieu couvert et adapté aux prestations de la compagnie (en accord avec la fiche technique). En cas d'annulation, L'ORGANISATEUR versera la totalité des sommes prévues au contrat.

Article 9 : COMPÉTENCE JURIDIQUE

En cas de litige sur l'interprétation ou l'application du contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du conseil des tribunaux de Nantes seulement après avoir épuisé les recours habituels par les voies amiables (conciliation, arbitrage, etc.).

Contrat fait en 2 exemplaires le **04/11/2024**

LE PRODUCTEUR
Bertrand SEGALEN,
Président du Collectif Mobil Casbah

L'ORGANISATEUR
Pour Madame Laurence Luneau,
Maire de Clisson

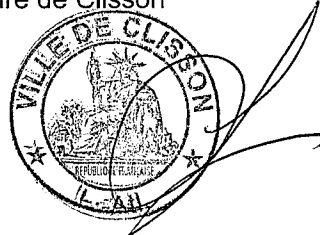
**COLLECTIF
MOBIL
CASBAH**



02 53 87 54 02

www.mobilcasbah.fr

Quai des Champs, 378 Route de Sainte-Luce 44100 Nantes



FICHE TECHNIQUE

SUR LES RAILS - Cie LOMBRIC SPAGHETTI

VERSION SALLE DE SPECTACLE

CONDITIONS DE JEU

Durée : 55 minutes

Temps minimum entre deux représentations : 3h

- **Montage, préparation :**

Avec pré-montage lumière et son prévoir 2 services (soit 8h) pour réglages, repérage, balances, échauffement.

- **Démontage : 2h**

Personnel demandé :

En salle : 1 régisseur.seuse son et un.e lumière

CONDITIONS TECHNIQUES

- **Dimension plateau :**

> Ouverture : 11m

> Profondeur : 8 m

> Hauteur minimum : 6m

- **Plateau :**

« Sur les rails » est un spectacle de manipulations et d'acrobaties avec des barrières Vauban.

Le sol accueillant le spectacle devra être **plat** (C.F définition du petit Larousse : du latin plattus, dont la surface est plane, unie, horizontale), **lisse** et **bien calé**.

Le sol devra également présenter **0% de pente** (C.F définition du petit Larousse : La pente topographique est la tangente de l'inclinaison entre deux points d'un terrain donc de son angle vis-à-vis de l'horizontale. C'est donc le rapport entre la différence d'altitudes entre les deux points et la distance horizontale, cartographique, entre ces deux points).

Veillez nous excuser pour ces précisions linguistiques de la plus haute importance mais nos expériences de tournée nous amènent à être très précis. Car il ne faut pas oublier que le spectacle « Sur les rails » est un spectacle de cirque avec une réelle prise de risque et un engagement